

fait des enquêtes sur eux. D'abord, il faut dire que c'était très difficile, car ces rusés compères ont, la plupart du temps, un double et même un triple nom. Ils habituent leurs enfants dès leur bas âge à user de ce stratagème, et nous n'avons pas été peu surpris en voyant des enfants de 8 et de 9 ans ne pas trahir la moindre émotion quand nous essayions de les faire se tromper en employant leurs deux noms que nous savions. Ce fut en vain : toujours chez nous ils répondirent au nom d'abord fixé, tandis que chez une autre personne ils répondaient à un tout autre nom.

D'après M. Georges Berry, à Paris, un pauvre simulant l'estropié gagne de 18 à 20 francs par jour de recette ; en ôtant 1 fr. pour la location de l'appareil, cela fait 17 à 19 francs par jour. Quant à ceux qui n'ont pas d'appareil et n'usent pas de ces grands moyens, ils arrivent à gagner au minimum 3 francs par jour au début de leur industrie ; mais ils se perfectionnent vite et gagnent davantage.

M. Berry nous cite un mendiant que l'on rencontrait pendant neuf mois aux cafés des grands boulevards et de la rue Auber. Il disparaissait pendant les trois mois de vacances. On réussit à trouver qu'il allait les passer à Asnières, où il vivait très considéré de ses voisins qui le prenaient pour un employé au ministère de la Justice.

Un autre mendiant qui était amputé d'une jambe, à Paris pendant les neuf mois de l'année, exploitait pendant les vacances les stations balnéaires avec une troupe d'artistes.

D'après une revue qui s'occupe des pauvres, il paraît qu'ils ont des cafés spéciaux, où ils peuvent en toute liberté se réunir, jouer au billard et aux cartes, tout en parlant librement de leurs affaires.

En général, la plupart sont avares et cachent jalousement leur trésor. Un bossu qui mendiait à la porte d'une des principales églises de Paris, mourut un jour subitement. Quand on voulut l'habiller, on trouva que sa bosse était en fer-blanc, avec une petite porte sur le côté ; on l'ouvrit : elle contenait une liasse d'obligations au Crédit foncier, des actions de la Banque de France et de diverses Compagnies de chemins de fer pour une somme de plus de 10 000 francs.

D'autres achètent des maisons avec le produit de leur men-